



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 16 juin 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

N°116 du 16 juin 2021.

Présents : BARBEY Olivier ; BONNOT Marion ; CORBARA Alexis ; DOLIAS Laurent ; DOUCET Germain ; DUBREUIL Camille ; DUVIVIER Yan ; LAFONT Cédric ; LEJOSNE Fiona ; LETELLIER Emilie ; MORTEVEILLE Olivier ; RAYNOUARD Justine ;

Invités :

Excusés : IZING Adèle ; Représentant.e du CSE

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

- Délibérations : Adoption V2 du budget prévisionnel 2021 ; Délibération concernant le CEC ; Adoption des comptes rendus de réunions CD
- Derniers détails AG
 - Mobilisation des Régions pour l'AG via les correspondant.e.s CD
 - Élection représentant.e CD au Bureau de l'AG
 - Organisation CD pendant AG
 - Proposition concernant les OA pour vote de tendance à l'AG
- Décision SNU et proposition de délibération AG
- Décision concernant lieu séance comité directeur du 3-4 juillet



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 16 juin 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Délibération 2021-06-04 : Adoption de l'ordre du jour :

Historique : la proposition de l'ordre du jour a été envoyée aux membres du CD. Après modification, la proposition est soumise au vote.

Après modification, le Comité Directeur adopte l'ordre du jour de la séance 06 juin 2021

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-05 : Adoption V2 du budget prévisionnel 2021 :

Le Comité Directeur régulièrement réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte la V2 du budget prévisionnel 2021.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-06 : Délibération concernant le CEC (Contrat d'Engagement Citoyen) :

En conformité avec la motion « Le CEC pour nos responsables d'animation » adoptée lors de l'assemblée générale 2020, le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, décide d'ajouter les responsables d'animation à la liste des fonctions bénévoles éligibles au dispositif du Contrat d'Engagement Citoyen.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Adoption des comptes rendus de séances CD

Compte-rendu nominatif

En particulier pour le compte rendu du CD du 7 avril, Alexis pose la question de savoir si on anonymise la discussion sur le SNU. Olivier ne pense que c'est justifié car le CD est un collectif mais d'autres intervenants (Germain, Justine, Yan) pensent qu'il est normal que les adhérents connaissent les positions de chacun puisque l'élection d'un membre du CD est personnelle (et non sur une liste à programme). Il est décidé de garder les prénoms mais il est envisagé, pour l'année prochain, de clarifier ce point.

Délibération 2021-06-07 : Compte rendu CD du 21 octobre 2020 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance du 21 octobre 2020.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-08 : Compte rendu CD des 14 et 15 novembre 2020 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance des 14 et 15 novembre 2020.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 16 juin 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Délibération 2021-06-09 : Compte rendu CD des 12 et 13 décembre 2020 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance des 12 et 13 décembre 2020.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-10 : Compte rendu CD du 23 décembre 2020 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance du 23 décembre 2020.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-11 : Compte rendu CD du 20 janvier 2021 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance du 20 janvier 2021.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-12 : Compte rendu CD du 23 janvier 2021 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance du 23 janvier 2021.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-13 : Compte rendu CD des 6 et 7 février 2021 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance des 6 et 7 février 2021.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-14 : Compte rendu CD du 10 mars 2021 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance du 10 mars 2021.

10 POUR ; 0 CONTRE ; 1 ABSTENTION



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 16 juin 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Délibération 2021-06-15 : Compte rendu CD du 07 avril 2021 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance du 07 avril 2021.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-16 : Compte rendu CD du 10 avril 2021 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance du 10 avril 2021.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06 - 17- : Compte rendu CD du 24 avril 2021 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance du 24 avril 2021.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-18 : Compte rendu CD du 08 mai 2021 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance du 08 mai 2021.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-19 : Compte rendu CD du 19 mai 2021 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance du 19 mai 2021.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-20 : Compte rendu CD du 05 juin 2021 :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, adopte le compte rendu de la séance du 05 juin 2021.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 16 juin 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Représentant.e CD pour Bureau de l'AG

Pour rappel : le bureau de l'AG sera composé d'une personne du CD désignée par celui-ci, d'une personne du groupe pilote AG désignée par celui-ci, ainsi que de quatre personnes élues parmi les membres de l'AG. Si moins de quatre personnes sont élues, alors le bureau choisi parmi ses membres des personnes pour compléter.

Délibération 2021-06-21 : Représentant CD pour Bureau AG :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, nomme Laurent DOLIAS, membre CD du Bureau AG.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION - Unanimité des présent.e.s

Délibération 2021-06-22 : Modifications ordre du jour de l'AG :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, valide la modification suivante :

- **Clôturer le vote numéro 3 le samedi soir à 21h30, notamment afin de laisser le temps au bureau AG de s'organiser en fonction du résultat sur les motions/résolutions OA.**

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION - Unanimité des présent.e.s

Détails AG

- Différents temps en atelier le samedi matin, dont 2 pour les groupes photo-immo et leviers éco. Maguelone, animatrice AG, centralise.
- Réflexion d'un temps de question le matin avec un synthétiseur qui transmet les questions aux CD pour la présentation des rapports. On décide cependant que cela ferait doublon avec les dispositifs questions / réponses déjà à disposition sur le site AG, on préfère donc favoriser l'utilisation du site AG.
- Faire le tour des régions (par correspondant.e)
 - Pour commencer à anticiper les questions
 - Pour une relance sur l'utilisation du site AG (aussi dans les news du vendredi)
 - Rappeler que l'émargement permet de recevoir les votes Balotilo
 - Pour inciter à une organisation de rencontres régionales en présentiel pour les délégué.e.s afin de mobiliser chacune
- Bureau de l'AG : proposition d'Alexis de choisir Laurent

Responsables de camps

Un courrier est parti à tout.e.s les responsables de camp : remerciements et félicitations pour engagement, ainsi que messages clés (astreinte, soutien régional et national, documents à disposition dans le cadre de la campagne d'été). On aimerait les retours de ceux / celles qui le recevront...

Bilan du fonctionnement CD / EN

Un questionnaire a circulé, une compilation en a été tirée : elle sera à utiliser pour le séminaire d'août en vue du fonctionnement 2021-2022.

Délibérations SNU

Non-respect des décisions associatives

Contexte : tenue d'un séjour SNU sur un centre EEDF (la Base du Parc) dans un cadre qui ne respecte pas celui fixé par le CD dans sa délibération du 10 avril 2021 où prestation de service (location) était distinguée d'organisation. Le CD décide donc qu'il faut entamer une procédure envers Bernard Hameau, qui semble ne pas avoir respecté ce cadre. Il faut, à ce



Scouts et laïques
www.eedf.fr



stade, distinguer la procédure disciplinaire en elle-même et la suspension provisoire, à caractère urgent étant donnée la date de début du séjour en question et afin qu'il ne puisse se prévaloir de sa condition EEDF pendant le séjour SNU. À noter que l'on n'est pas dans les prérogatives de la commission des conflits puisqu'elle est destinée à régler des conflits au sein de l'association où le CD aurait un rôle d'arbitre. Ce n'est pas le cas ici.

La procédure disciplinaire donnera lieu à une prochaine délibération CD (séance des 3-4 juillet), et devra inclure la liste des reproches.

Dans le cadre de la suspension provisoire, le courrier sera envoyé pour le 20 juin. Bernard Hameau sera informé au préalable par téléphone.

Germain souligne par ailleurs que l'objectif principal est que la Base du Parc ne se relance pas sur le SNU l'année prochaine et s'oriente vers des financements alternatifs. Pour autant, on a conscience que la décision en cours peut être contre-productive par rapport à la médiation lancée. Fiona souligne que c'est une procédure qu'il faut engager en respectant les règles, sans nécessité de précipitation. Yan fait remarquer qu'il est important que ce CD prenne la décision et ne laisse pas traîner en se déchargeant de ses responsabilités sur le CD suivant. Fiona souligne par ailleurs qu'il est important d'adresser un message à l'association qui nous interpelle sur le respect des règles adoptées en AG. On s'appuie sur notre délibération précédente pour lancer le processus de sanction disciplinaire. La question est posée des responsabilités de chacun.e dans l'organisation de ce séjour.

Délibération 2021-06-24 : Délibération SNU :

Non-respect des décisions associatives

Le Comité Directeur, dans le cadre de l'engagement d'une procédure disciplinaire à l'encontre de Bernard Hameau, décide de le suspendre à titre conservatoire de sa qualité d'adhérent des Eclaireuses Eclaireurs de France pour les motifs suivants :

- **Demande de dépôt d'une subvention au nom des EEDF à l'encontre des décisions associatives prises par le Comité Directeur**
- **Altération de l'image de l'Association auprès de nos partenaires**
- **Dissimulation d'informations concernant un partenariat engagé au nom de l'Association**

Cette suspension prend effet au 20 juin. L'ensemble de ses mandats électifs au sein de l'association sont suspendus à compter de cette date et jusqu'à nouvel ordre. Il ne lui est pas possible de se revendiquer membre des EEDF à compter de cette date

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent.e.s

Le SNU à l'AG

Une discussion est ensuite engagée : faut-il que le CD soumette à l'AG un texte sur le SNU (par exemple en distinguant phase 1 / 2 / 3) ?

Germain souligne que le vœu Rhône-Alpes traite déjà du sujet. Olivier M s'interroge : pourquoi devoir encore trancher ce qui a déjà été décidé ? Par ailleurs, le cas individuel cité précédemment ne doit pas faire l'objet d'une décision AG à ce stade. Cédric soutient l'idée que le CD ne doit pas à nouveau mettre à l'ordre du jour de l'AG un sujet qui est déjà tranché par de précédentes AG. Alexis souligne que la proposition est intéressante car cela clos le débat définitivement. On ne perdrait pas de temps sur l'AG avec ça car on pourrait l'inclure





Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 16 juin 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

dans le vote du vœu. Fiona souligne que l'on passe déjà beaucoup de temps en CD sur ce sujet alors que ça ne devrait pas être le cas, d'où l'intérêt de renvoyer définitivement le sujet à l'AG. Laurent indique en effet que ce vote pourrait permettre de clarifier la situation. Germain répond cependant que les décisions sont déjà claires ; si l'on a passé trop de temps en CD sur ce sujet c'est tout simplement parce qu'on aurait peut-être dû faire respecter plus fermement les décisions AG dès le début. Par ailleurs, il n'est pas à exclure des votes contradictoires entre mise au vote, vœu, etc. Marion souligne en effet que le CD n'a pas à soumettre ses propres décisions à l'AG puisqu'elles en découlent déjà. Alexis s'interroge sur la pertinence de l'ordre du jour actuel : ne faudrait-il pas traiter le vœu SNU avec les autres vœux et non à part ? Sinon, cela reviendrait à isoler ce débat. La proposition est mise au vote.

Délibération 2021-06-23 : Modification ordre du jour de l'AG : Le SNU à l'AG :

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 16 juin 2021, décide que l'atelier sur le vœu SNU soit en même temps que les autres vœux.

10 POUR ; 0 CONTRE ; 1 ABSTENTION

Lieu de la séance CD des 3-4 juillet

Faute d'une autre possibilité viable, le comité directeur décide que la réunion CD des 2 et 3 juillet aura lieu en présentiel à Noisy le Grand.



Scouts et laïques
www.eedf.fr